



Deuxième Commission permanente
Développement durable,
financement et commerce

C-II/113/DR-am
10 octobre 2005

MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT

Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés dans les délais statutaires par les délégations de l'Algérie, du Canada, de la Chine, de Cuba, de l'Espagne, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, de Malte, du Mexique, des Philippines, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Suède, du Soudan, de la Tunisie et du Venezuela

PREAMBULE

Alinéa 2

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) [...] pour cerner les multiples dimensions de cette question et recenser les moyens de tirer le meilleur parti possible des migrations internationales et d'en limiter les effets **néfastes indésirables**,

(Algérie)

Alinéa 3

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *considérant* que la question des migrations internationales exige une approche globale et cohérente qui soit fondée sur la ~~co~~-responsabilité **partagée** et qui s'attaque tant aux causes premières qu'aux conséquences des migrations,

(Philippines)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *considérant* que la question des migrations internationales exige une approche globale et cohérente qui soit fondée sur la co-responsabilité et qui s'attaque tant aux causes premières qu'aux conséquences des migrations **et aux facteurs d'attraction et de répulsion**,

(Tunisie)

Nouvel alinéa 3bis

Ajouter un nouvel alinéa, après le troisième alinéa, comme suit :

3bis) *saluant la contribution que les migrants peuvent apporter à leurs pays d'accueil et à leur pays d'origine,*

(Canada)

Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) ~~*réaffirmant l'obligation qu'ont tous les Etats de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous les migrants et de leurs familles indépendamment de leur statut de migrant,*~~ *réaffirmant aussi* les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et *rappelant* la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que les conventions n° 97 et 143 de l'Organisation internationale du Travail sur les travailleurs migrants,

(Inde)

L'amendement proposé n'a aucune incidence sur la version française.

(Philippines)

Alinéa 7

Supprimer l'alinéa existant.

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *réaffirmant* les principes énoncés dans la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et dans le Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés, et la nécessité de renforcer la protection des ~~personnes quittant leur pays d'origine pour échapper à des persécutions~~ **réfugiés,**

(Indonésie)

Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *réaffirmant* qu'il y a lieu, d'une part, de renforcer le régime de protection international assurant **des droits**, une protection et des solutions durables pour les réfugiés et autres personnes dont le sort est préoccupant, y compris les demandeurs d'asile, les personnes regagnant leur lieu d'origine et les apatrides relevant du Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR), **y inclus par le droit au retour dans leur pays des réfugiés et autres personnes déplacées**, et, d'autre part, de renforcer la capacité de protection des pays accueillant des réfugiés,

(Algérie)

L'amendement proposé n'a aucune incidence sur la version française.

(Inde)

Nouvel alinéa 9bis

Ajouter un nouvel alinéa, après le neuvième alinéa, comme suit :

9bis) *consciente en outre* que les migrations irrégulières sont souvent causées par l'absence quasi totale de perspectives économiques, d'état de droit et de démocratie, et par des violations du principe de non-discrimination,

(Inde)

Nouveaux alinéas 9bis et 9ter

Ajouter deux nouveaux alinéas, après le neuvième alinéa, comme suit :

9bis) *notant* toutefois que dans le cadre de la mondialisation, alors que les frontières commerciales s'ouvrent et que les obstacles ou les restrictions au commerce sont éliminés ou réduits pour la libre circulation des marchandises, des capitaux et de l'investissement, les frontières géographiques se ferment de plus en plus pour limiter la circulation des personnes d'un pays à l'autre,

9ter) *considérant* à ce propos que, si les différentes initiatives commerciales multilatérales au niveau mondial visent à élargir les processus d'intégration économique et marchande, il est regrettable que les droits du travail, les flux migratoires, la circulation et la mobilité des personnes et l'échange de main-d'œuvre aient été exclus comme éléments de fond des accords à conclure,

(Mexique)

Nouvel alinéa 10bis

Ajouter un nouvel alinéa, après le dixième alinéa, comme suit :

10bis) *sachant* que dans les pays développés la population vieillit et le taux de fécondité est bas, et que les migrations peuvent être un élément important pour assurer leur bien-être économique futur,

(Canada)

Nouvel alinéa 10bis

Ajouter un nouvel alinéa, après le dixième alinéa, comme suit :

10bis) *faisant observer* que les modèles émergents en matière de migrations, à savoir migrations circulaires et transnationales, représentent un levier potentiel de développement pour les pays d'origine,

(Roumanie)

Nouvel alinéa 11bis

Ajouter un nouvel alinéa, après le onzième alinéa, comme suit :

11bis) *vivement préoccupée* par le développement des mouvements migratoires liés à la traite et à l'exploitation sexuelle de femmes et d'enfants, qui constituent une violation de leur dignité et de leur intégrité, de leur liberté de mouvement et, dans certains cas, de leur droit même à la vie,

(Roumanie)

Alinéa 12

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *consciente* que les pays d'origine, de transit et de destination doivent veiller à ce que les migrants, ~~y compris les travailleurs migrants avec et sans papiers~~, ne soient soumis à aucune forme d'exploitation ou de discrimination, et que les droits de l'homme et la dignité de tous les migrants et de leurs familles, en particulier des travailleuses migrantes et des enfants migrants, soient respectés et protégés,

(Inde)

Nouveaux alinéas 12bis et 12ter

Ajouter deux nouveaux alinéas, après le douzième alinéa, comme suit :

12bis) *consciente* des effets négatifs que les formes extrêmes de xénophobie et de racisme engendrent, comme l'apparition de prétendus "chasseurs de migrants", groupes qui incitent à la haine et aux actes de revanche entre les races,

12ter) *consciente en outre* que le crime organisé ou les trafiquants de drogue sont derrière certains mouvements territoriaux de groupes sociaux, nous condamnons vivement cette forme de dénigrement humain,

(Mexique)

Nouvel alinéa 13bis

Ajouter un nouvel alinéa, après le treizième alinéa, comme suit :

13bis) *sachant en outre* que la libéralisation du mouvement des personnes physiques comme prestataires de services est porteuse de nombreuses retombées bénéfiques pour les pays tant d'origine que de destination, et est directement liée aux besoins et aux incidences d'un marché du travail de plus en plus mondial,

(Inde)

Alinéa 14

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *notant* l'importance des envois de fonds des travailleurs migrants, ~~une des principales sources de devises pour de nombreux pays et une contribution non négligeable à la lutte contre la pauvreté, même s'ils ne se substituent pas à des politiques de développement endogène et à la coopération internationale,~~

(Cuba)

Alinéa 17

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) *se félicitant* de la création de la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) et *tenant compte* de son rapport au Secrétaire général de l'ONU ainsi que du rapport de ce dernier sur la question des migrations internationales et du développement (A/59/325), et de ~~l'intention~~ **décision** des Nations Unies de tenir un dialogue de haut niveau sur la question des migrations et du développement en 2006,

(Algérie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) ~~se félicitant de la création~~ **prenant acte du rapport** de la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) et ~~tenant compte de son rapport~~ au Secrétaire général de l'ONU ainsi que du rapport de ce dernier sur la question des migrations internationales et du développement (A/59/325), et **se félicitant de l'intention la décision de l'Assemblée générale** des Nations Unies de tenir un dialogue de haut niveau sur la question des migrations et du développement en 2006,

(Inde)

Nouvel alinéa 17bis

Ajouter un nouvel alinéa, après le dix-septième alinéa, comme suit :

17bis) se félicitant de la mise en place par les chefs de six organisations internationales, à savoir l'Office des Nations Unies sur la drogue et le crime (ONUDD), le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (HCDH), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Groupe informel de Genève sur les migrations permettant des débats réguliers sur le problème des migrations,

(Japon)

Alinéa 18

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) ~~se félicitant en outre~~ des initiatives prises par divers Etats pour créer des structures régionales et multilatérales de coopération dans le domaine des migrations, comme le Processus de Puebla, et l'Initiative de Berne **et le Processus APC (Consultations Asie-Pacifique sur les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants)**, qui servent de plates-formes pour des processus consultatifs non obligatoires entre Etats sur les questions relatives aux migrations,

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) ~~se félicitant en outre~~ des initiatives prises par divers Etats pour créer des structures régionales et multilatérales de coopération dans le domaine des migrations, comme le Processus de Puebla et l'Initiative de Berne, qui **pourraient servir** ~~servent~~ de plates-formes pour des processus consultatifs non obligatoires entre Etats sur les questions relatives aux migrations,

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *se félicitant en outre* des initiatives prises par divers Etats pour créer des structures régionales et multilatérales de coopération dans le domaine des migrations, comme le **Processus de Bali**, et l'Initiative de Berne, **le Processus de Colombo**, le Processus de Puebla qui servent de plates-formes pour des processus consultatifs non obligatoires entre Etats sur les questions relatives aux migrations,

(Indonésie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

18) *se félicitant en outre* des initiatives prises par divers Etats pour créer des structures régionales et multilatérales de coopération dans le domaine des migrations, comme le Processus de Puebla, et l'Initiative de Berne **et le Processus de Bali**, qui servent de plates-formes pour des processus consultatifs non obligatoires entre Etats sur les questions relatives aux migrations,

(Japon)

Nouvel alinéa 18bis

Ajouter un nouvel alinéa, après le dix-huitième alinéa, comme suit :

18bis) *se félicitant en outre* des initiatives lancées dans les consultations régionales, notamment en Asie, en ce qui concerne la protection et le bien-être des travailleurs migrants,

(Indonésie)

Nouvel alinéa 19bis

Ajouter un nouvel alinéa, après le dix-neuvième alinéa, comme suit :

19bis) *se félicitant* de l'adoption par l'ONU et les différentes organisations internationales de la résolution 57/265 de l'ONU portant création du Fonds mondial de solidarité,

(Tunisie)

Alinéa 20

Modifier l'alinéa existant comme suit :

20) *sachant* que, en termes de flux migratoires, tout pays peut simultanément appartenir aux catégories de pays d'origine, pays de transit et/ou pays de destination, et que les gouvernements **et, en particulier, les parlements** ont un rôle ~~important~~ **primordial** à jouer dans la définition des politiques en matière de migrations,

(Canada)

DISPOSITIF

Paragraphe 1

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *invite* les gouvernements, en coopération avec la communauté internationale, à amplifier les efforts visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et, partant, à l'élimination des situations contraignant à l'émigration, comme la pauvreté **et l'impact négatif des facteurs humains sur l'environnement;**

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. ~~*invite*~~ ***prie instamment*** les gouvernements, en coopération avec la communauté internationale, à **d'**amplifier les efforts visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et, partant, à l'élimination des situations contraignant à l'émigration, comme la pauvreté;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *invite* les gouvernements, en coopération avec la communauté internationale, à amplifier les efforts visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et, partant, à l'élimination des situations contraignant à l'émigration, comme la pauvreté, **en versant les cotisations nécessaires au fonctionnement du Fonds mondial de solidarité;**

(Tunisie)

Nouveaux paragraphes 1bis, 1ter, 1quater et 1quinquies

Ajouter quatre nouveaux paragraphes, après le paragraphe 1, comme suit :

1bis. *appelle* au renforcement de la coopération internationale, au niveau bilatéral, régional et multilatéral, afin d'assurer une gestion efficace des migrations et la protection des migrants internationaux;

1ter. *demande* aux parlements de veiller à ce que les questions de migration, y compris en matière de genre et de diversité culturelle, soient systématiquement intégrées aux programmes nationaux de développement, ainsi qu'aux programmes d'aide nationaux et internationaux;

1quater. *invite* les parlements à appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques de migration traitant des mouvements migratoires circulaires et transnationaux, afin que le capital financier, humain et social constitué à l'étranger bénéficie au pays d'origine;

1quinquies. *demande* aux parlements de veiller à ce que la gestion des migrations soit coordonnée au niveau national entre les ministères compétents et autres administrations et institutions;

(Roumanie)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *invite ~~en outre~~* les gouvernements à s'attaquer, avec le concours de la communauté internationale, à la question de la migration des travailleurs qualifiés à partir des pays en développement (exode des cerveaux) en raison de son incidence sur les perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui concernent la santé et l'éducation;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *invite en outre* les gouvernements à s'attaquer, avec le concours de la communauté internationale, à la question de la migration des ~~travailleurs qualifiés~~ **professionnels spécialisés** à partir des pays en développement (exode des cerveaux) en raison de son incidence sur les perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui concernent la santé et l'éducation;

(Mexique)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *invite en outre* les gouvernements à s'attaquer, avec le concours de la communauté internationale, à la question de la migration des travailleurs qualifiés à partir des pays en développement (exode des cerveaux) en raison de son incidence sur les perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui concernent la santé et l'éducation **et à créer des mécanismes d'indemnisation financière ou d'aide au développement;**

(Espagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *invite en outre* les gouvernements à s'attaquer, avec le concours de la communauté internationale, à la question de la migration des travailleurs qualifiés à partir des pays en développement (exode des cerveaux) en raison de son incidence sur les perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui concernent la santé et l'éducation, **la lutte contre la fracture numérique et invite les gouvernements à prendre toutes les mesures nécessaires pour la réussite du Sommet mondial sur la société de l'information;**

(Tunisie)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. ~~*invite de même*~~ les **demande aux** gouvernements, parallèlement à l'ouverture et à la libéralisation croissantes de l'économie mondiale, ~~à étudier la possibilité~~ d'ouvrir leurs marchés du travail en développant les moyens légitimes d'accès pour les migrants, par exemple en ~~envisageant~~ **instaurant des mécanismes, des politiques et des programmes** de migrations temporaires et circulaires **sur une base transparente, légale et durable** avec la participation, si besoin est, des agences nationales pour l'emploi; et *encourage* les gouvernements à **envisager d'"amnistier"** les migrants irréguliers, conformément au droit interne, et à faciliter le retour chez eux des migrants;

(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *invite de même* les gouvernements, parallèlement à l'ouverture et à la libéralisation croissantes de l'économie mondiale, à étudier la possibilité d'ouvrir leurs marchés du travail en développant les moyens légitimes d'accès pour les migrants, par exemple en envisageant des mécanismes de migrations temporaires et circulaires avec la participation, si besoin est, des agences nationales pour l'emploi; et ~~encourage~~ **note que** les gouvernements **ont la possibilité d'** "amnistier" les migrants irréguliers, conformément au droit interne, et **à de** faciliter le retour chez eux des migrants;

(Indonésie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *invite de même* les gouvernements, parallèlement à l'ouverture et à la libéralisation croissantes de l'économie mondiale, à étudier la possibilité d'ouvrir leurs marchés du travail en développant les moyens légitimes d'accès pour les migrants, ~~par exemple en envisageant des mécanismes de migrations temporaires et circulaires avec la participation, si besoin est, des agences nationales pour l'emploi; et encourage~~ les gouvernements à "amnistier" les migrants irréguliers, conformément au droit interne, et à faciliter le retour chez eux des migrants;

(Suède)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *invite de même* les gouvernements, ~~parallèlement à l'ouverture et à la libéralisation croissantes de l'économie mondiale,~~ à étudier la possibilité d'ouvrir leurs marchés du travail en développant les moyens légitimes d'accès pour les migrants, par exemple en envisageant des mécanismes de migrations temporaires et circulaires avec la participation, si besoin est, des agences nationales pour l'emploi; et *encourage* les gouvernements à "amnistier" les migrants irréguliers, conformément au droit interne, et à faciliter le retour chez eux des migrants;

(Venezuela)

Nouveau paragraphe 3bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 3, comme suit :

- 3bis. réaffirme que des politiques migratoires plus systématiques et plus globales sont nécessaires pour prévenir et enrayer les flux migratoires irréguliers et que les gouvernements doivent prendre des mesures crédibles et transparentes pour juguler les flux irréguliers;**

(Inde)

Nouveau paragraphe 3bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 3, comme suit :

- 3bis. invite les pays d'origine, de transit et de destination des migrants à coopérer entre eux afin qu'on puisse planifier les flux migratoires et contrecarrer l'immigration clandestine, qui est à l'origine des formes les plus graves d'exploitation et de violation des droits fondamentaux des migrants;**

(Italie)

Nouveau paragraphe 3bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 3, comme suit :

3bis. demande à l'UIP de prendre conscience de ce que les problèmes rencontrés par les migrants au niveau mondial doivent être examinés dans une dimension triple : politique, qui reconnaît à ces groupes le caractère de minorité ayant des droits d'expression et de participation; économique, pour que leur contribution à la croissance économique dans le pays d'accueil soit reconnue; culturelle, pour que les nouveaux modèles de socialisation et d'expression créés soient valorisés;

(Mexique)

Nouveau paragraphe 3bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 3, comme suit :

3bis. encourage aussi les parlements et les gouvernements à persuader les pays de destination de mettre en oeuvre des politiques d'intégration des migrants légaux dans leurs nouvelles communautés, particulièrement pour leur enseigner la langue du pays et empêcher la création de ghettos, où la contestation, la discrimination et le désespoir risquent de se propager;

(Royaume-Uni)

Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. **réaffirme dans le même temps** que les gouvernements doivent veiller à ce que toute mesure de lutte contre le terrorisme soit conforme ~~à leurs~~ **aux** obligations **qu'ils ont contractées** en vertu du droit international, en particulier en ce qui concerne les instruments internationaux touchant ~~aux droits de l'homme, aux migrations, aux réfugiés et au droit international humanitaire;~~

(Inde)

Paragraphe 5

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. **réaffirme aussi** que les gouvernements doivent veiller au respect des droits de l'homme fondamentaux de tous les migrants et de leurs familles, ~~indépendamment de leur statut de migrant;~~

(Inde)

L'amendement proposé n'a aucune incidence sur la version française.

(Philippines)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. **réaffirme aussi** que les gouvernements doivent veiller au respect des droits de l'homme ~~fondamentaux~~ **et des libertés fondamentales** de tous les migrants et de leurs familles, indépendamment de leur statut de migrant;

(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *réaffirme aussi* que les gouvernements doivent veiller au respect des droits de l'homme fondamentaux de tous les migrants et de leurs familles, ~~indépendamment de leur statut de migrant~~ **et que les migrants doivent respecter les lois et règlements des sociétés d'accueil;**

(Soudan)

Nouveau paragraphe 5bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 5, comme suit :

- 5bis. invite les gouvernements à promouvoir des politiques visant à intégrer les migrants dans la communauté d'accueil, en favorisant leur intégration dans le tissu social et leur participation à la vie politique;**

(Italie)

Nouveaux paragraphes 5bis et 5ter

Ajouter deux nouveaux paragraphes, après le paragraphe 5, comme suit :

- 5bis. souligne que la féminisation croissante des migrations au niveau mondial doit être dûment prise en compte dans les politiques sur les migrations afin que les femmes migrantes ne soient pas marginalisées et exploitées;**

- 5ter. demande aux parlements de veiller à ce que les mesures législatives et toutes les autres mesures nécessaires soient prises pour prévenir et combattre le trafic et la contrebande internationaux de migrants, et de promouvoir le renforcement de la coopération internationale dans la lutte contre ces phénomènes;**

(Roumanie)

Paragraphe 6

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *demande* aux gouvernements **de procéder à l'analyse de** ~~d'ouvrir le débat sur la dimension féminine des politiques et pratiques en matière de migrations et de la traite des personnes et de prendre les mesures requises pour s'attaquer aux problèmes propres aux femmes migrantes en général et à la traite des femmes en particulier~~ **pour identifier et éliminer celles qui sont discriminatoires envers les femmes, et pour que les inégalités entre hommes et femmes ne soient pas reproduites ou amplifiées dans le processus migratoire;**

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *demande* aux gouvernements d'ouvrir le débat sur la dimension féminine des migrations et de la traite des personnes et de prendre les mesures requises pour s'attaquer aux problèmes propres aux femmes migrantes en général et à la traite des femmes **et des filles** en particulier;

(Philippines)

Nouveau paragraphe 6bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 6, comme suit :

6bis. demande aux gouvernements de prendre les mesures requises pour combattre la traite des femmes;

(Canada)

Nouveaux paragraphes 7bis et 7ter

Ajouter deux nouveaux paragraphes, après le paragraphe 7, comme suit :

7bis. souligne qu'il est nécessaire d'adopter des politiques sur les migrations pour aider les victimes du trafic et de la contrebande à se réadapter et se réinsérer dans la société;

7ter. demande aux parlements de mettre en place un cadre législatif et de soutenir des politiques et programmes qui favorisent la tolérance, la compréhension mutuelle et le respect entre migrants et populations des pays d'accueil;

(Roumanie)

Nouveaux paragraphes 8bis et 8ter

Ajouter deux nouveaux paragraphes, après le paragraphe 8, comme suit :

8bis. demande aux médias de rendre compte de façon responsable des questions concernant les migrations, en se gardant de propager des images fausses et des préjugés négatifs sur les migrants;

8ter. demande aux parlements de promouvoir le renforcement des moyens de gestion du retour des migrants dans leurs pays d'origine afin que le potentiel acquis à l'étranger soit utilisé dans le pays d'origine;

(Roumanie)

Nouveau paragraphe 8bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 8, comme suit :

8bis. demande aux pays d'origine de lancer des campagnes dans les médias pour sensibiliser les migrants probables aux incidences négatives de leur décision de migrer;

(Soudan)

Paragraphe 9

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. demande aux gouvernements de rendre plus cohérentes leurs politiques sur les questions relatives aux migrations et d'intensifier la coopération entre eux, notamment en tenant des réunions et des conférences sur la question des migrations et du développement, mettant l'accent sur la coopération **bilatérale, régionale et mondiale** et régionale, **notamment dans le contexte des migrations irrégulières;**

(Inde)

Paragraphe 10

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *invite* les Etats **qui ne l'ont pas encore fait** à ratifier les instruments juridiques internationaux relatifs aux migrations et à y adhérer, **en veillant à adapter en conséquence leur législation nationale en la matière;**

(Algérie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *invite* les Etats à **envisager de** ratifier les instruments juridiques internationaux relatifs aux migrations et à **d'y** adhérer;

(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *invite* les Etats à ratifier **ou à se préparer à ratifier** les instruments juridiques internationaux relatifs aux migrations et à **y** adhérer;

(Japon)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *invite* les Etats à ratifier les instruments juridiques internationaux relatifs aux migrations et à y adhérer, **en particulier la Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille;**

(Mexique)

Nouveau paragraphe 10bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 10, comme suit :

- 10bis. *invite* les pays d'accueil et d'origine des flux migratoires à coordonner et harmoniser autant que faire se peut leurs politiques d'émigration et d'immigration, et à intensifier leur concertation officielle pour convenir d'instruments juridiques bilatéraux qui favorisent la libre circulation des personnes, consacrent le droit des migrants réguliers au regroupement familial et prennent en considération autant les préoccupations des uns et des autres que les engagements auxquels ils ont souscrit au titre des conventions internationales relatives aux migrations;**

(Algérie)

Nouveau paragraphe 10bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 10, comme suit :

- 10bis. *souligne* le rôle qui revient à la société civile dans la sensibilisation aux perspectives, limitations et droits liés à la migration, autorisant ainsi des décisions éclairées sur la migration;**

(Roumanie)

Paragraphe 11

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *demande* aux gouvernements d'associer les acteurs sociaux clefs comme les organisations non gouvernementales et autres acteurs de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sur les migrations, **les réponses sociales et humaines à apporter à la problématique migratoire étant tout aussi importantes, et en tous cas indissociables et indivisibles des réponses qui puiseraient dans le seul juridisme des Etats;**

(Algérie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *demande* aux gouvernements d'associer les acteurs sociaux clés comme les organisations non gouvernementales et autres acteurs de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sur les migrations, **en veillant à ce que les organisations qui représentent les femmes migrantes y participent;**

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *demande* aux gouvernements d'associer les acteurs sociaux clefs comme les organisations non gouvernementales et autres acteurs de la société civile ~~à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sur les migrations~~ **au règlement des questions que posent les migrations;**

(Indonésie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *demande* aux gouvernements d'associer les acteurs sociaux clefs comme les organisations non gouvernementales, **et les autres acteurs de la société civile et le secteur privé** à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sur les migrations;

(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. *demande* aux gouvernements d'associer les acteurs sociaux clés comme les organisations non gouvernementales et autres acteurs de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sur les migrations; **et qu'ils aient pour seul but de promouvoir les politiques sur les migrations, et non pas d'adhérer à des discours encourageant la violence par des positions politiques extrémistes;**

(Venezuela)

Nouveau paragraphe 11bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 11, comme suit :

- 11bis. ***demande* aux gouvernements de renforcer et protéger les droits des citoyens de souche dans les pays d'accueil et de faire respecter leur culture, leurs traditions, valeurs et convictions, et leur droit sur leur terre et leurs biens;**

(Soudan)

Paragraphe 12

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *réaffirme* qu'il faut adopter des politiques et prendre des mesures en vue **d'assurer le transfert sûr, sans restrictions et sans délais** de réduire le coût de transaction des envois de fonds des migrants vers leurs pays d'origine;

(Algérie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *réaffirme* qu'il faut adopter des politiques et prendre des mesures en vue de réduire le coût de transaction des envois de fonds des migrants vers leurs pays d'origine **et de lier les envois de fonds au développement de ces pays**;

(Japon)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *réaffirme* qu'il faut adopter des politiques et prendre des mesures en vue de réduire le coût de transaction des envois de fonds des migrants vers leurs pays d'origine **et, en outre, à créer un mécanisme international de garantie grâce auquel les envois de fonds des migrants pourraient être utilisés comme capital pour le développement de leur pays d'origine (co-développement)**;

(Espagne)

Nouveau paragraphe 12bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 12, comme suit :

- 12bis. *plaide* pour des mesures visant à maximiser les bienfaits des versements en ce qui concerne leur contribution à la réduction de la pauvreté, en particulier par la promotion de la bonne gouvernance et la mise en place de structures économiques stables dans les pays où ces fonds sont transférés;

(Roumanie)

Nouveau paragraphe 14bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 14, comme suit :

- 14bis. *demande* aux organismes, institutions, fonds et programmes compétents du système onusien et autres entités internationales et régionales appropriées de continuer à renforcer la capacité des gouvernements à gérer les flux migratoires au niveau national et régional;

(Roumanie)

Paragraphe 15

Modifier le paragraphe 15 comme suit :

15. *demande en outre* au Secrétaire général de l'ONU et aux instances, institutions, fonds et programmes compétents du système des Nations Unies ainsi qu'aux autres organisations régionales et sous-régionales intergouvernementales appropriées d'assurer un financement durable à la recherche sur les nombreuses dimensions de la question des migrations et du développement, notamment l'analyse des données statistiques actuelles et des tendances futures, et **souligne, à ce propos, qu'il importe d'assurer la comparabilité des données au niveau international;**

(Roumanie)

Nouveau paragraphe 15bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 15, comme suit :

- 15bis. **décide de convoquer une conférence interparlementaire chargée d'examiner et de recommander des méthodes efficaces pour traiter les divers aspects des migrations, y compris l'immigration illégale, qui est devenue un phénomène social et engendre de graves perturbations dans le développement économique et social des nations et de leurs peuples. Pareille conférence parlementaire se tiendra avant le prochain Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement en 2006;**

(Malte)

Nouveau paragraphe 16bis

Ajouter un nouveau paragraphe, après le paragraphe 16, comme suit :

- 16bis. **demande aux parlements et à l'UIP d'apporter une dimension parlementaire à cette réunion;**

(Roumanie)

Nouveaux paragraphes 16bis, 16ter et 16quater

Ajouter trois nouveaux paragraphes, après le paragraphe 16, comme suit :

- 16bis. **exige des pays d'accueil qu'ils réunissent toutes les personnes appartenant à la même famille en cas d'expulsion;**

- 16ter. **demande aux gouvernements de ne pas recourir aux médias électroniques pour conduire des campagnes xénophobes ou violentes contre les migrants.**

- 16quater. **demande que la population civile dans les pays d'accueil ne soit pas autorisée à participer aux actions de mise en détention et d'expulsion de migrants, et que toute forme de détention (privation de liberté) de migrants par des entités non gouvernementales soit réprimée;**

(Mexique)